

Evaluation des risques professionnels

L'évaluation a priori des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier et classer les risques auxquels sont soumis les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. Elle constitue l'étape initiale d'une politique de santé et de sécurité au travail. L'EvRP est une démarche structurée dont les résultats sont formalisés dans un "document unique". Ce document pourra être mis à la disposition du CHSCT, du médecin du travail et, sur demande, de l'inspecteur du travail et des contrôleurs CRAM.

Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

Cadre juridique

Comment évaluer les risques professionnels ?

- Préparer l'évaluation
- Identifier les risques
- Classer les risques
- Proposer des actions de prévention
- Les principes de l'évaluation
- Le document unique
- Les guides proposés par l'Institution prévention

■ Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) s'inscrit dans le cadre de la responsabilité de l'employeur, qui a une obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses salariés. Pour ce faire, il dispose d'un des principes généraux de prévention énoncé dans le Code du travail : l'évaluation des risques (articles L. 4121-2 et L. 4121-3). Celle-ci englobe des actions d'identification et de classement des risques et aussi de mise en place d'actions de prévention. Ces actions ne dispensent pas l'entreprise de mettre également en œuvre des mesures correctives immédiates. Outre répondre à une exigence réglementaire qui s'est trouvée renforcée par le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, **l'EvRP constitue l'un des principaux leviers de progrès dans l'entreprise**. Elle lui est utile puisqu'elle peut contribuer à améliorer son fonctionnement tout au long de son évolution, en consolidant la maîtrise des risques avérés mais également en pointant l'apparition de risques à effets différés ou de nouveaux risques, en particulier ceux qui sont liés aux nouvelles organisations (recours plus fréquent à des CDD, intérim, flux tendus...). Dans ce contexte, la santé et la sécurité des salariés ne doivent pas être dissociés du fonctionnement de l'entreprise (choix techniques, organisation du travail, mobilisation des compétences, formation...). La mise en place d'une démarche de prévention contribuera à améliorer la performance de l'entreprise sur le plan humain et économique.

■ Cadre juridique

L'EvRP est un concept issu de la directive cadre européenne du 12 juin 1989, qui fonde les principes généraux de prévention.

En France, l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (article L. 4121-1 du Code du travail). Conçue comme une véritable "boîte à outils", cette disposition générale prévoit la mise en œuvre de mesures de prévention, fondées sur des principes généraux qui doivent aider et guider l'employeur dans sa démarche globale de prévention.

Figurant au nombre de ces principes généraux, l'évaluation des risques constitue un élément clé de cette démarche. Elle en est le point de départ et permet, dans un environnement à évolution rapide, de choisir des actions de prévention appropriées et d'apporter, face à des risques déterminés, des réponses et des solutions complètes qui ne soient pas uniquement "techniques".

Le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 a introduit dans le Code du travail une disposition réglementaire destinée à "formaliser" cette étape cruciale de la démarche qu'est l'évaluation des risques : désormais, **les résultats de cette évaluation doivent être transcrits dans un "document unique"**.

La circulaire n° 6 de la Direction des relations du travail du 18 avril 2002 est venue apporter quelques précisions utiles.

Pour en savoir plus sur le cadre juridique de l'EvRP, consultez le site ministériel :
<http://www.travail.gouv.fr/dossiers/sante-securite-au-travail/prevention-risques-professionnels-evaluation-priori-risques-2164.html>

■ Comment évaluer les risques professionnels ?

L'EvRP est une démarche structurée qui suit les étapes suivantes :

- Préparer l'évaluation des risques
- Identifier les risques
- Classer les risques
- Proposer des actions de prévention

Cette approche fait partie de la démarche de prévention, qui nécessite ensuite de vérifier la mise en œuvre et l'efficacité des actions de prévention préconisées.



□ Préparer l'évaluation des risques

Préparer l'EvRP consiste à définir le cadre de l'évaluation et les moyens qui lui sont alloués, préalablement à son déroulement.

C'est lors de cette phase de préparation que sont définis :

- L'organisation à mettre en place : désignation d'une personne ou d'un groupe qui coordonne et rassemble les informations, etc.,
- Le champ d'intervention (aussi nommé "unité de travail"),
- Les outils mis en œuvre pour l'évaluation,
- Les moyens financiers,
- La formation interne nécessaire,
- La communication.

Les unités de travail

La circulaire n° 6 DRT du 18 avril 2002 précise la notion d'unité de travail.

L'unité de travail, ce n'est pas nécessairement un poste de travail, une fonction, une activité, un processus **mais bien une situation de travail** dans laquelle un ou des salariés, avec une ou des fonctions différentes et en charge d'activités différentes, est (sont) exposé(s) à un même danger.

La notion d'unité de travail ne doit pas conduire à développer une approche strictement analytique (type « poste de travail »), fastidieuse, coûteuse et peu exploitable, en termes de décisions car non globale.

En revanche, **cette notion** trouve un intérêt si elle **décrit des ensembles homogènes de situations d'exposition** à des dangers. Sur la base d'une cartographie des conditions similaires d'expositions à des dangers, les unités de travail peuvent ainsi être définies et structurées. Elles constituent le cadre de l'analyse des risques dans une vision résolument globale.

A titre d'exemple, certains dangers ou nuisances (bruit, vapeurs...) s'exonèrent du strict périmètre « poste de travail » et peuvent atteindre d'autres salariés proches de celui-ci. Dans ce cas, l'unité de travail pourrait être la totalité de l'atelier de production considéré.

L'évaluation des risques professionnels doit autant que possible être une approche où plusieurs disciplines s'associent : médicale, technique, organisationnelle. Dans ce sens, les entreprises peuvent s'appuyer sur les services de santé au travail qui font appel, le cas échéant à des intervenants en prévention des risques professionnels habilités (IPRP).

Pour plus d'informations, consultez l'article suivant :

FERREIRA M. « Les services de santé au travail ». *Travail et sécurité*, n° 642, juillet-août 2004, p. 8 (format pdf)

□ Identifier les risques

Il s'agit de repérer les dangers et de se prononcer sur l'exposition à ces dangers.

L'identification se base sur :

- Des connaissances scientifiques et techniques,
- La connaissance de la réalisation potentielle d'un dommage,
- Les expériences et les savoirs-faire des opérateurs,
- Les observations sur les dangers. Cette identification nécessite de s'appuyer sur les compétences internes et, si nécessaire, sur des compétences externes.

□ Classer les risques

L'étape de classement des risques est essentielle dans le déroulement de l'EvRP.

Le classement est une opération qui peut avoir les caractéristiques suivantes :

- Classement "subjectif" (fait par des individus à partir de l'idée qu'ils se font du risque en se fondant sur leur expérience et leurs connaissances) ou "objectif" (à partir de données statistiques, d'enquêtes...)
- Classement "qualitatif" (établissement d'un système d'ordre comparatif) ou "quantitatif" (calcul de probabilités).

Quel que soit le type de classement choisi par l'entreprise, il ne doit pas faire oublier ses deux principaux objectifs :

- **Permettre de débattre de priorités d'actions,**
- **Aider à planifier les actions.**

□ **Proposer des actions de prévention**

Appuyée sur l'analyse de l'identification et du classement des risques, et après avis des instances représentatives des salariés, les actions décidées - qui seront de la responsabilité du chef d'entreprise - contribueront à alimenter le plan annuel de prévention.

Les résultats de l'EvRP sont réunis dans un dossier qui rappelle :

- Le cadre de l'évaluation,
- La méthode d'analyse des risques choisie ainsi que les outils mis en œuvre,
- La méthode de classement choisie,
- La liste des risques identifiés et évalués.

Il semble en effet essentiel de conserver ces éléments pour assurer :

- le suivi et la pérennité de l'action d'évaluation des risques dans l'entreprise (elle doit être réalisée a minima une fois par an),
- la cohérence dans la démarche d'évaluation, qui est dynamique et évolutive.

□ **Les principes de l'évaluation**

La démarche d'évaluation des risques s'appuie sur des principes contribuant à sa réussite et sa pérennité :

■ **Afficher sa volonté de réaliser une évaluation des risques**

Lors de l'étape de préparation, le chef d'entreprise s'engage sur les objectifs, les moyens et les modalités d'organisation et de communication.

■ **Choisir les outils d'évaluation qui sont adaptés à son entreprise**

Plusieurs techniques, outils et guides-modes d'emploi existent. Cependant, l'entreprise choisira celle ou celui qui est adapté à sa taille, sa culture, la nature de ses activités...

■ **S'organiser pour être autonome**

L'entreprise peut s'appuyer sur des aides extérieures, mais la réalisation en interne sera privilégiée. Cette autonomie permet au chef d'entreprise de :

- Rester maître des décisions garantissant la maîtrise des risques,
- Contribuer à l'appropriation de la démarche par l'encadrement et les salariés.

■ **Associer les salariés**

Les salariés sont les premiers concernés par les risques professionnels auxquels ils sont exposés. L'identification des risques, le classement des risques et les propositions d'actions de prévention font l'objet d'échanges avec les salariés et/ou leurs instances représentatives.

■ **Décider des actions de prévention**

L'EvRP n'est pas une fin en soi, et la constitution du document unique non plus. L'EvRP est avant tout utile pour l'entreprise. Elle conduit à choisir des actions de prévention appropriées.

Pour en savoir plus sur les principes de l'évaluation, consultez :

"Évaluation des risques professionnels. Principes et pratiques recommandées par la CNAMTS, les CRAM, les CGSS et l'INRS". ED 886 , octobre 2002, 12 p.

□ Le document unique

Depuis 1991, le chef d'entreprise a une obligation générale de sécurité. Cette disposition du Code du travail se fonde sur des principes généraux de prévention qui commencent par l'EvRP.

Deux textes récents viennent apporter des précisions sur l'obligation d'évaluer les risques :

- le décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001,
- la circulaire n° 6 de la Direction des relations du travail du 18 avril 2002. À la lumière de ces textes, la brochure pratique éditée par l'INRS ("EvRP : Questions réponses sur le document unique", réf. ED 887) s'efforce de répondre aux questions les plus fréquemment posées à son service de documentation juridique.

Elle donne quelques repères pour l'élaboration de ce document unique qui doit satisfaire aux besoins de l'entreprise.

Les différentes réponses ont été regroupées pour aborder successivement :

- la forme du document unique ;
- les modalités de réalisation du document ;
- le contenu du document ;
- le suivi et la mise à jour du document ;
- les autres sources documentaires internes à l'entreprise qui peuvent être utiles et le positionnement du document unique par rapport à ceux traitant spécifiquement des risques d'interférence entre les activités de plusieurs entreprises.



□ Les guides proposés par l'Institution Prévention

L'INRS, les CRAM et les CGSS proposent toute une série de brochures qui pourront vous aider dans votre démarche d'EvRP. Elles sont génériques ou focalisées sur un type de risque, un secteur d'activité...

Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant la liste non exhaustive des brochures éditées par l'INRS. La plupart de ces brochures sont téléchargeables au format pdf. Il apparaît que nombre de guides édités peuvent être de précieuses aides dans la phase d'identification des risques. Ceux concernant la classification des risques et les propositions d'actions sont moins nombreux. Contactez la CRAM de votre région pour avoir plus d'informations et commander les brochures qui vous intéressent.

Identifier les risques

Titre et référence	Type de risque	Secteur d'activité	Commentaires	Pdf
Guide d'évaluation des risques (ED 840)	Tous les risques	Tous secteurs	Guide à l'usage des PME-PMI constitué de 18 fiches de risques.	868 ko
Les commerces alimentaires de proximité (ED 925)	Tous les risques	Commerce	Basé sur la brochure ED 840, ce guide aide à repérer les risques et cite dans le secteur concerné des exemples de situations dangereuses	1 Mo
Evaluation des risques professionnels - Guide pour les industries graphiques (pré-presse, imprimerie offset) (ED 938)	Tous les risques	Imprimerie	Guide s'adressant en particulier aux PME du secteur des industries graphiques. Des outils (questionnaires, guide d'entretien et fiche de validation des informations) sont proposés pour réaliser l'identification des risques.	951 ko

Evaluation et prévention des risques dans les petites imprimeries offset (TC 92)	Tous les risques	Imprimerie	Guide s'adressant en particulier aux très petites entreprises de l'imprimerie de labeur. Il apporte de la connaissance sur l'exposition à des dangers . Il propose également une visite détaillée qui reprend l'ensemble des dangers, les dommages et les conseils de prévention associés.	903 ko
Guide d'autodiagnostic en bouvierie-porcherie (ED 851)	Tous les risques	Agroalimentaire	Guide permettant de déterminer et d'analyser les points critiques, puis de bâtir un plan de prévention dans l'entreprise.	1,2 Mo
Evaluer les risques professionnels en abattoir et atelier de découpe. Aide à la rédaction du document unique (ED 898)	Tous les risques	Agroalimentaire	Méthode d'identification des facteurs de risques sous forme de questionnaire structuré par zones de travail adaptées à la profession. Des questions autour des atteintes à la santé ou à la sécurité sont proposées.	737 ko
La restauration rapide (ED 933)	Tous les risques	Agroalimentaire	Basé sur la brochure ED 840, ce guide aide à repérer les risques et cite dans le secteur concerné des exemples de situations dangereuses.	821 ko
L'activité de mareyage- Aide au repérage des risques (ED 965)	Tous les risques	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages ; Expédition de produits de la mer et d'eau douce, mareyeurs.	Guide aidant à repérer les risques dans les différentes phases d'activités (11 phases d'activités). Pour chaque phase, sont listées des situations dangereuses et les conséquences liées.	946 ko
Evaluation et prévention des risques dans les salons de coiffure (TC 99)	Tous les risques, en particulier risques liés aux produits chimiques, risques de troubles musculo-squelettiques, risque biologique.	Salons de coiffure	Guide présentant le secteur de la coiffure et le métier. Les risques encourus par les salariés sont décrits.	636 ko
Evaluation et prévention des risques chez les aides à domicile (TC 102)	Tous les risques	Auxiliaire de vie sociale (aide à domicile, aide ménagère, auxiliaire de vie, auxiliaire familiale)	Les trois premières parties du guide permettent de comprendre la profession, les différentes tâches d'une aide à domicile et les risques auxquels elle est exposée.	200 ko
Méthode d'analyse des manutentions manuelles (ED 776)	Risques liés aux manutentions manuelles	Tous secteurs (méthode générale)	Brochure présentant une méthode générale pour l'analyse des situations de travail entraînant des manutentions manuelles (repérage des situations de travail, analyse des postes de travail et recherche de solutions).	Non

Accidents d'origine électrique (ED 325)	Risque électrique	Tous secteurs	Brochure aidant à identifier les situations dangereuses.	Non
Catrayon (CD 006)	Rayonnements	Tous secteurs	Outil permettant d'évaluer les risques liés aux sources de rayonnements optiques.	Non
Déchets dangereux dans l'entreprise. Pensez sécurité ! (ED 824)	Risque chimique, risque biologique	Tous secteurs	Dépliant proposant une conduite à tenir pour mieux gérer les déchets dangereux présents dans l'entreprise.	904 ko
La circulation en entreprise (ED 975)	Risque routier	Tous secteurs	Brochure aidant à identifier les risques liés à la circulation intérieure. 11 facteurs sont retenus.	1,2 Mo
Produits dangereux. Guide d'évaluation des risques (ED 1476)	Risque chimique	Tous secteurs	Dépliant présentant les 5 questions qui permettent d'identifier les risques liés aux produits dangereux.	300 ko
Stockage et transfert des produits chimiques dangereux (ED 753)	Risque chimique	Tous secteurs	Brochure aidant à l'identification des risques lors des activités de stockage et de transvasement.	656 ko
TMS DEPISTAGE. Trois questionnaires informatisés pour la prévention des Troubles Musculosquelettiques (CD 008)	Risque de TMS	Tous secteurs	.	Non
Méthode d'analyse des manutentions manuelles destinée aux établissements et personnels de soin (ED 862)	Risques liés aux manutentions manuelles	Professions de santé	Outil permettant de conduire une démarche d'analyse des manutentions manuelles et d'en évaluer les risques.	11,7 Mo
Aide-mémoire BTP. Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans le bâtiment et les travaux publics (ED 790)	Tous les risques	Bâtiment et travaux publics	.	1,6 Mo
Exposition aux produits chimiques dans l'industrie agroalimentaire (ND 2109)	Risque chimique	Agroalimentaire	Note documentaire concernant l'exposition aux produits chimiques lors des phases de nettoyage et de désinfection.	320 ko
Centres d'équarrissage. Pourquoi et comment évaluer les risques biologiques (ED 890)	Risque biologique	Agroalimentaire	Brochure présentant les étapes de la conduite d'évaluation des risques dans les centres d'équarrissage	593 ko
Responsable d'abattoir, Pourquoi et comment évaluer les risques biologiques (ED 859)	Risque biologique	Agroalimentaire	Brochure présentant les étapes de la conduite de l'évaluation du risque biologique en abattoir.	328 ko

Classer les risques

Titre et référence	Type de risque	Secteur d'activité	Commentaires	Pdf
Méthode d'analyse des manutentions manuelles destinée aux établissements et personnels de soin (ED 862)	Risques liés aux manutentions manuelles	Etablissements et personnels de soins	Outil permettant de conduire une démarche d'analyse des manutentions manuelles et d'en évaluer les risques.	11,7 Mo
Evaluation des risques professionnels - Guide pour les industries graphiques (pré-presse, imprimerie offset) (ED 938)	Tous les risques	Imprimerie	Une méthode de classement des risques est proposée en fonction de 2 critères caractérisant le risque : gravité et fréquence.	951 ko
EPIPHERME (ND 1991)	Risque chimique	.	Démarche de hiérarchisation des risques et des stratégies d'actions de prévention.	527 ko
Evaluation du risque chimique : Hiérarchisation des "risques potentiels" (ND 2121)	Risque chimique	.	Méthode simplifiée pour hiérarchiser les "risques chimiques potentiels" sur des dires d'experts, à partir des données des fiches de données sécurité et/ou de l'étiquetage.	127 ko

Proposer des actions

Titre et référence	Type de risque	Secteur d'activité	Commentaires	Pdf
Les commerces alimentaires de proximité (ED 925)	Tous les risques	Commerce	Basé sur la brochure ED 840, ce guide aide à repérer les risques et cite dans le secteur concerné des exemples de situations dangereuses.	1 Mo
L'activité de mareyage – Aide au repérage des risques (ED 965)	Tous les risques	Commerce de gros de poissons, crustacés et coquillages ; Expédition de produits de la mer et d'eau douce, mareyeurs	Conseils pour maîtriser les risques dans la profession en fonction des phases de travail.	946 ko
Evaluation et prévention des risques dans les salons de coiffure (TC 99)	Tous les risques, en particulier risques liés aux produits chimiques, risques de troubles musculo-squelettiques, risque biologique.	Salons de coiffure	Des conseils pour la prévention des risques sont donnés dans la dernière partie de ce guide.	636 ko

Evaluation et prévention des risques chez les aides à domicile (TC 102)	Tous les risques	Auxiliaire de vie sociale (aide à domicile, aide ménagère, auxiliaire de vie, auxiliaire familiale)	Conseils pour la réduction des risques à quatre niveaux : conseil général, association, aide à domicile, organismes de formation.	200 ko
Evaluation des risques professionnels - Guide pour les industries graphiques (pré- presse, imprimerie offset) (ED 938)	Imprimerie	Tous les risques	Une méthode de classement des risques est proposée en fonction de 2 critères caractérisant le risque : gravité et fréquence.	951 ko
Guide d'autodiagnostic en bovinerie-porcherie (ED 851)	Tous les risques	Agroalimentaire	Guide permettant de déterminer et d'analyser les points critiques, puis de bâtir un plan de prévention dans l'entreprise.	1,2 Mo
La restauration rapide (ED 933)	Tous les risques	Agroalimentaire	Basé sur la brochure ED 840, ce guide aide à repérer les risques et cite dans le secteur concerné des exemples de situations dangereuses.	821 ko
Evaluation et prévention des risques dans les petites imprimeries offset (TC 92)	Tous les risques	Imprimerie	Guide s'adressant en particulier aux très petites entreprises de l'imprimerie de labeur. Il apporte de la connaissance sur l'exposition à des dangers . Il propose également une visite détaillée qui reprend l'ensemble des dangers, les dommages et les conseils de prévention associés.	903 ko
Centres d'équarrissage. Pourquoi et comment évaluer les risques biologiques (ED 890)	Risque biologique	Agroalimentaire	Brochure présentant les étapes de la conduite d'évaluation des risques dans les centres d'équarrissage.	593 ko
Evaluer les risques professionnels en abattoir et atelier de découpe. Aide à la rédaction du document unique (ED 898)	Tous les risques	Agroalimentaire	Méthode d'identification des facteurs de risques sous forme de questionnement structuré par zones de travail adaptées à la profession. Des questions autour des atteintes à la santé ou à la sécurité sont proposées.	737 ko
Méthode d'analyse des manutentions manuelles (ED 776)	Risques liés aux manutentions manuelles	Tous secteurs (méthode générale)	Brochure présentant une méthode générale pour l'analyse des situations de travail entraînant des manutentions manuelles (repérage des situations de travail, analyse des postes de travail et recherche de solutions).	Non
Sécurité des machines et des équipements de travail. Moyens de protection contre les risques mécaniques (ED 807)	Risques liés aux machines et aux outils	Tous secteurs	Brochure aidant à choisir des protections contre les risques engendrés par les machines.	2,6 Mo
Stockage et transvasement des produits chimiques dangereux (ED 753)	Risque chimique	Tous secteurs	Brochure aidant à l'identification des risques lors des activités de stockage et de transvasement.	963 ko